

Bulletin d'information #4

Que puis-je faire pour la vie consacrée ?

Une première action est la prière. Jésus nous l'a dit : « Demandez, et vous recevrez » (Mt 7,7). Je peux prier pour les personnes consacrées que je connais (je les nomme dans ma prière) et celles que je ne connais pas. Je peux prier pour de nouvelles vocations de vie consacrée. Je peux prier pour les responsables qui forment, guident et accompagnent les personnes qui veulent répondre à l'appel du Seigneur dans la vie consacrée.

Une deuxième action est de rendre grâce : parler aux autres comment des personnes consacrées ont eu des impacts positifs dans ma vie, contacter des personnes consacrées pour les remercier de leur engagement (par téléphone, une carte, une petite attention).

Une troisième action est la formation : je m'informe sur les personnes consacrées et communautés religieuses (en ligne, visites, musées, etc.), j'écoute des témoignages, je regarde des films récents sur des communautés, des saints ou des saintes.

Une quatrième action possible est l'interpellation : j'entrevois qu'une personne pourrait devenir une personne consacrée, je lui en parle et énumère les qualités qui feraient d'elle une consacrée, lorsque je demande à un jeune ce qu'il souhaite faire plus tard, je lui demande s'il a déjà songé à devenir religieux/religieuse.

Une cinquième action est la communication : je partage avec les gens autour de moi, dans ma paroisse et dans mes réseaux sociaux des outils sur la vie consacrée.